



Fichage aux Renseignements Généraux

Par **Antoine67**, le **25/02/2016 à 16:47**

Bonjour,rrrnJe vais participer à une manifestation (pour la sauvegarde d'un hôpital). Un membre d'un syndicat nous a dit, je cite "*vous serez fichés aux renseignements généraux lors de la manifestation*". Pourrais-je avoir plus d'informations sur ce fichage et savoir si l'on peut exercer un métier dans le domaine du droit en étant "fiché" ?rrrnP.S.:la manifestation a lieu le samedi 27 février, une réponse rapide serait donc la bienvenue.rnrnJe vous remercie d'avance

Par **amajuris**, le **25/02/2016 à 20:07**

bonjour,rnles renseignements généraux n'existent plus depuis plusieurs années.rntoutes les manifestations importantes ou intéressantes sont filmées par les journalistes et également la police voir également par des particuliers avec leurs téléphones.rncomme dans toutes manifestations, la police peut procéder à des vérifications d'identité donc il est possible que vous vous retrouviez dans un fichier.rnmais il faut savoir qu'une majorité de nos hommes politiques ont, pendant leurs jeunesse, milité et manifesté dans des partis d'extrême gauche ou extrême droite sans que cela ne les empêche de faire l'ENA et de se retrouver magistrats à la cour des comptes ou au conseil d'état.rnsalutationsrnsalutations

Par **Antoine67**, le **25/02/2016 à 20:54**

Je vous remercie de votre réponse et de votre rapidité. rnrnEn vous souhaitant une bonne soirée,rnCordialement.